



AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Perly-Certoux est convoqué pour le jeudi 18 mars 2021, à 20 heures

- A. Adoption du procès-verbal et du compte rendu des décisions de la séance du 25 février 2021 (sous réserve)**
- B. Communication du Bureau du Conseil municipal**
 - 1. Informations diverses
- C. Communications du Conseil administratif**
 - 1. Informations diverses
- D. Propositions individuelles et questions**

Pour M. Michel Mouton, Président
Jacques Nierlé
Secrétaire

En raison de la propagation du virus COVID-19, vous êtes invités à porter le masque jusqu'à votre place et lors de vos déplacements. le nombre de places dédiées au public est limité à 5 personnes. Les personnes présentes ont l'obligation de porter un masque durant toute la séance.